

SELARL CABINET CERMOLACCE - GUEDON

Avocats associés au Barreau de Marseille
47, rue de la Paix-Marcel-Paul - 13001 MARSEILLE
Tél. : 04.91.81.61.46 / 04.91.37.04.48
E-mail : contact@cabinetcermolacce-guedon.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN APPARTEMENT

d'une superficie loi Carrez de 26,57 m² situé au premier étage
ET CAVE constituant le **lot numéro 4**
situés à MARSEILLE (13006), 10, rue du Panorama,
cadastré section 826D, numéro 131.

MISE A PRIX : 30.000 EUROS

Visite le mardi 19 septembre 2017 de 9 h 00 à 10 h 00

L'ADJUDICATION EST FIXEE AU **JEUDI 28 SEPTEMBRE 2017 à 9 H 30**
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille,
au Palais de Justice de ladite ville, salle Borély,
place Monthyon, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION :

Sis à MARSEILLE (13006), Rue du Panorama,
cadastré section 826D, numéro 131.

Le lot numéro 4 soit :

- Un appartement situé au premier étage de l'immeuble et en partie sur le derrière dudit immeuble auquel on accède par l'entrée 10 bis, comprenant un vestibule d'entrée, une cuisine,

une chambre donnant sur le balcon muni d'un WC,

- Une cave au sous-sol portant le numéro 2,

Et les 109/1.000èmes du terrain,

Et les 109/1.000èmes des parties communes de l'entier immeuble.

Tel que cet immeuble a fait l'objet d'un règle-

ment de copropriété publié le 22 mars 1950, volume 1623, numéro 29.

Le bien est actuellement occupé par le propriétaire saisi et son amie selon le procès-verbal descriptif ci-après.

Le bien est plus amplement décrit dans le procès-verbal descriptif de la SELARL SYNERGIE HUISSIERS 13, huissier de justice à Marseille en date du 16/11/2016, annexé au cahier des conditions de vente.

PROCEDURE :

La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DU :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE DENOMME LE PANORAMA, sis 10, rue du Panorama – 13006 MARSEILLE, pris en la personne de son administrateur provisoire Monsieur Jean-Marc DOMINICI, demeurant en son cabinet sis à MARSEILLE (13006), 9, rue Montgrand, fonction à laquelle il a été désigné par ordonnance sur requête en date du 31/08/2016, pris en la personne de son représentant légal domicilié ès-qualités audit siège, Ayant pour avocat constitué, la SELARL CABINET CERMOLACCE - GUEDON représenté par **Maître Pascal CERMOLACCE**, Avocat au Barreau de Marseille, et dont le cabinet est à

MARSEILLE (13001), 47, rue de la Paix-Marcel-Paul - 13001 MARSEILLE.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un avocat inscrit au barreau de Marseille, muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros (caution bancaire irrévocable, le consulter), établi à l'ordre de M. le Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Marseille.

POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS :

- s'adresser au cabinet de la SELARL CABINET CERMOLACCE – GUEDON, 47, rue de la Paix-Marcel-Paul - 13001 MARSEILLE, téléphone : 04.91.81.04.95 ou 04.91.81.61.46 - E-mail : contact@cabinetcermolacce-guedon.com
- ou consulter le cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille, Place Monthyon – 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30.

Fait à Marseille le 1^{er} août 2017

Maître Pascal CERMOLACCE
Avocat associé